

Concerne interpellation : mises à l'enquêtes des abattages d'arbres

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Madame et Messieurs les Conseillers Municipaux,
Chères et Chers Collègues,

Depuis de nombreux mois nous observons des mises à l'enquêtes d'abattages d'arbres ou d'élagages. Ces mises à l'enquête sont affichées aux piliers publics et à la Damataire mais ne figurent pas sur le site web de la commune de Pully.

Le sujet des arbres est un point auquel nous sommes très sensibles, mais aussi la population, et nous estimons que chacun est en droit d'être informé de ces abattage au même titre que les autres enquêtes. En ces temps de réchauffement en ville, les arbres procurent de l'ombre bienvenue et une meilleure qualité de vie en milieu urbain, d'où la nécessité de pouvoir suivre l'évolution de ces arbres et la raison de leur abattage, élagage: maladie, chantier de densification, agrandissement de places de parc etc, ainsi que leur remplacement éventuel ou non

Voici ma question

-pour quelle raison ces enquêtes d'abattage, élagage ne figurent-elles pas sur le site web de la commune de Pully ?

-est-il prévu de y les ajouter ? et si oui dans quels délais

Je vous remercie de votre attention

Avec mes meilleures salutations pour le Groupe des Verts
Evelyne Campiche Ruegg, Pully